

# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 15 avril 2024

### Faits saillants

- Proposition de mesures destinées à lutter contre la hausse des loyers (Conseil fédéral).
- Progression de l'excédent commercial au T1 2024.
- Vers une inflation durablement inférieure à 2 %

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 18/04	Var. vs 11/04
EUR/CHF	0,9702	- 1,2 %
USD/CHF	0,9035	- 1,1 %
SMI	11 230	- 2,06 %
Taux 10a	0,688 %	- 5 pb

### Macroéconomie

**Inflation** : Alors que le taux d'inflation a atteint en mars son plus faible niveau depuis septembre 2012, Antoine Martin, membre du conseil d'administration de la Banque Nationale Suisse (BNS), a précisé cette semaine que l'inflation en Suisse était aujourd'hui pleinement maîtrisée du fait de la baisse des prix de l'énergie, de la réduction des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, mais aussi et surtout grâce aux hausses des taux d'intérêt par la BNS intervenues entre juin 2022 et juin 2023, et aux interventions de change. L'an dernier, la cession de 133 Mds CHF de devises a permis de soutenir le franc suisse, limitant ainsi fortement l'inflation importée. La BNS s'attend à ce que l'inflation reste sous le seuil des 2 % au cours des prochaines années.

**Commerce extérieur** : Selon l'Office fédéral des douanes, le commerce extérieur s'est quelque peu réduit sur le 1<sup>er</sup> trimestre sous l'effet d'un repli des exportations (-0,8 % après désaisonnalisation en variation trimestrielle), en particulier s'agissant des segments de la bijouterie et de l'horlogerie, conjugué à la baisse des importations (-1,9 %) notamment des médicaments. Malgré cela, l'excédent commercial sur la période a crû, pour atteindre 8,6 Mds CHF (contre 8,4 Mds CHF un an plus tôt).

**Santé** : En 2022, les coûts du système de santé se sont élevés à 91,5 Mds CHF en 2022, soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2021, inférieure toutefois à la tendance des cinq dernières années (+3,2 %), selon l'Office fédéral de la statistique. Les trois principaux fournisseurs de prestations de soins sont les hôpitaux (32,6 Mds CHF de dépenses de santé, +2,6 %), les institutions médico-sociales (14,5 Mds CHF, +3 %) et les cabinets médicaux (13,7 Mds, +3,2 %). Si les coûts administratifs ont crû de +4,8 %, les dépenses en prévention ont enregistré un repli de -9 %, dû principalement à la réduction des dépenses des cantons en faveur de l'achat de matériel médical et de vaccins.

### Secteur financier

**Julius Baer** : Malgré les fortes pertes financières dues à l'affaire Signa, les actionnaires de Julius Baer se sont montrés globalement conciliants lors de la dernière assemblée générale du 12 avril, aucune contestation n'ayant été exprimée publiquement quant à la baisse du bénéfice net et la réputation écornée de l'établissement. L'assemblée a ainsi approuvé l'ensemble des propositions, notamment l'augmentation du plafond de rémunération du directeur général à 14,5 M CHF. Avant les votes, le président Romeo Lacher a présenté ses excuses aux actionnaires pour les déboires de la banque

résultant de l'affaire Signa, qualifiée d'"erreur d'appréciation entrepreneuriale". Le scandale lié à l'empire immobilier de René Benko a entraîné le départ du PDG Philipp Rickenbacher et a conduit la banque à abandonner son activité de dette privée.

## Secteurs non financiers

**Immobilier** : Confronté à une menace de hausse des loyers pouvant aller jusqu'à 15% d'ici à 2026, le Conseil fédéral a proposé cette semaine des mesures destinées à circonscrire ce risque. La pression haussière sur les loyers s'explique par la progression du taux d'intérêt de référence, passé de 1,25 % à 1,75 % sur un an. Chaque hausse de ce taux octroie en effet aux propriétaires le droit d'accroître les loyers de 3 %, laissant craindre une pression accrue sur les locataires. Le Conseil fédéral entend donc instaurer des règles plus strictes sur les justifications d'augmentation. Les revalorisations devront ainsi être fondées sur des coûts réels, écartant à cet effet les forfaits généralement acceptés. De plus, le taux de compensation de l'inflation pour le capital propre des bailleurs serait abaissé de 40 % à 28 %, pour offrir un répit financier aux locataires. En parallèle, afin d'en simplifier la procédure, de nouvelles règles de communication des hausses échelonnées des loyers sont envisagées. Ces différentes mesures sont soumises à consultation jusqu'au 11 juillet.

**Télétravail des frontaliers** : Le Conseil national (=Assemblée nationale) a voté le 15 avril en faveur de la création d'une base légale permettant à la Suisse d'imposer les revenus du télétravail des frontaliers réalisé pour le compte d'un employeur suisse, en prenant modèle sur l'accord existant avec la France et l'Italie. Pour mémoire, un accord a été conclu avec la France en juin 2023 autorisant un télétravail à hauteur de 40% maximum du temps de travail par an sans changement de statut fiscal. L'accord avec l'Italie, conclu en novembre, porte sur 25% seulement du temps de travail maximum. Le texte doit désormais être étudié au Conseil de Etats (=Sénat).

**Horlogerie** : Le Salon de l'horlogerie « Watches & Wonders », qui s'est tenu du 9 au 15 avril à Genève, a souligné le retour à une certaine normalité pour le secteur au terme de deux années de forte croissance, sous forme d'un rattrapage post-covid. L'année 2023 a été une année record du point de vue des exportations suisses, avec 26 Mds CHF de ventes vers l'étranger (dont 11,5 Mds USD pour le seul Rolex). Depuis la fin de la crise Covid, le secteur a vu certaines évolutions au plan de la distribution, les boutiques et la vente directe supplantant (à nouveau) les ventes en ligne.

**Viticulture** : Dans un contexte de consommation tendue, les vins suisses ont affiché de bons résultats en 2023. Leurs parts de marché sur le marché national ont augmenté de 1,6 point, atteignant désormais 38,6 %. La consommation de vin a diminué l'an dernier de -0,5 %, poursuivant une tendance baissière initiée depuis le début du siècle.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Alexandre SABBAGHI

Abonnez-vous : [berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

Crédits visuel : Pixabay